

Compte rendu du CA du 1 décembre 2014

Etaient présents : Florent Renard, Dominique Reb, Pierre Domalain, Philippe Caruel, Philippe Grand, Guy et Muriel Mallet, Gérard Marieau, Catherine Métais, Jean Pierre Domenjoz.

Ont été excusés : Antoine Giard, Jacques Lemoine, Claude Bezault.

L'ordre du jour a été traité dans l'ordre.

1. Le CR du CA du 20 octobre 2014 a été approuvé à l'unanimité.

2. Validation du calendrier 2015

Le calendrier proposé a été approuvé. Il est décidé que le dîner de l'AG, le 6 mars 2015 aura lieu au *Serghi*, que Philippe Grand cherchera un intervenant pour la journée « Sécurité ». Jean Pierre et Brigitte Domenjoz posent les premières pierres du Rallye côtier et Florent Renard préparera la Fête de La Cible.

3. Dernière commission du port

Deux réunions de la Commission du Port et du Conseil portuaire ont eu lieu en novembre. L'UPSM qui participe à titre consultatif à cette commission a émis un avis défavorable à propos des augmentations de tarif pour les anneaux annuels (15%) prévus par la commission pour l'année 2015. Cette augmentation devrait servir à combler des déficits d'exploitation et l'omission de paiement de la TVA du parking de la Courtine.

Le CA décide à l'unanimité d'envoyer, par le biais de son président, Guy Mallet, un courrier de protestation expliquant au maire les positions de l'UPSM, une copie sera envoyée aux membres de l'UPSM pour les informer.

4. Entrevue avec le maire.

Guy Mallet s'est entretenu la semaine dernière avec le maire de Saint-Martin à propos de la fête du coquillage et des dysfonctionnements liés à l'attitude du COS. Le problème de la répartition des tâches n'est pas résolu, mais le reliquat de subvention a été versé.

5. Soirée Beaujolais du 29 novembre

24 personnes étaient présentes dans une ambiance très sympathique. Le CA tient à remercier Hélène et Muriel pour la préparation de cette soirée.

6. Soirée Sagittaire du 7 décembre 2014.

Le traditionnel « dîner des sagittaires » aura lieu au Bistro Marin. Dominique Reb enverra une relance à tous les membres pour qu'ils s'inscrivent directement auprès du Bistro.

7. Galette des rois du samedi 10 janvier 2015

Comme en 2014, Muriel et Hélène s'occuperont des fameuses galettes (pommes, frangipane et brioche) et du crémant de Bordeaux. La galette sera offerte par l'UPSM.

8. AG APPO, le 31 janvier 2015

Il est prévu que plusieurs bateaux de Saint-Martin se rendent aux Sables d'Olonne pour l'AG de l'APPO en fonction de la météo. L'échange avec cette association est considéré comme très fructueux.

9. Ouverture d'une boîte postale UPSM

Jean Pierre a ouvert une BP UPSM à la poste de Saint-Martin. Dominique Reb changera l'intitulé de l'adresse UPSM comme suit :

UPSM, BP 42, 17410 Saint-Martin-de-Ré.

Cette BP coûte 6€TTC/mois.

Guy détiendra une clé, Jean Pierre une autre et la troisième restera chez Guy et sera remise en cas de besoin.

Jean Pierre a également changé d'agence Crédit Mutuel pour le compte UPSM qui sera dorénavant domicilié à La Couarde. Un courrier sera envoyé aux fournisseurs pour les avertir de ce changement.

10. Comité de rédaction du site UPSM

Brigitte, Dominique et Catherine se sont réunies pour former un comité de rédaction du site UPSM le vendredi 28. Elles ont établi un calendrier des interventions. Les textes et images seront directement envoyés à Maurice pour qu'il les insère dans le site.

11. Finances et adhésions

Jean Pierre Domenjoz rapporte l'état des comptes :

Livret bleu : 10 500 €

Compte courant : 44 84 €

106 adhésions ont été payées à ce jour pour un montant de 1 308 €

La fête du coquillage a permis de dégager une marge brute de 4872€ pour un chiffre d'affaires de 18 000€.

Les bénéfices nets sont de 2876€, une partie des recettes ayant été provisionnée

12. Commandes guidons et polos

Jean Pierre présentera les tarifs de confections de de polos et chemisettes lors du prochain CA. Les guidons seront comme par le passé commandés à DKD.

13. Questions diverses

Philippe Grand aborde le sujet du Parc Naturel Marin devant être aménagé entre Arcachon et les Pertuis et de la réorganisation des instances compétentes. Il évoque aussi le problème des filières de la Malconche et nous informe que 6 associations agissent en justice contre cette occupation de l'espace marin, le cabinet de Corinne Lepage les conseillant.

14. Planning des « taverniers »

Le planning est rempli jusqu'au 10 janvier. La casemate sera fermée le 27 décembre.

15. Date du prochain CA

Le prochain CA se réunira le lundi 12 janvier à 18h.